



André FRÉDÉRIC

Objet : Note macro – budget initial 2021 – vote en séance publique

LE BUDGET INITIAL 2021, UN BUDGET EMPREINT D'INCERTITUDES MAIS AUSSI DE VOLONTARISME

Les nombreux débats qui ont eu lieu dans les différentes commissions ont révélé des choses que l'on savait déjà. Il existe une opposition et une majorité.

Nous avons pourtant espéré que la crise aurait permis en partie d'aller vers des logiques plus constructives. Nous avons malheureusement assisté à des logiques indemnes.

En effet, d'un côté, nous avons le groupe CDH, qui sous la houlette d'André Antoine nous explique qu'on ne maîtriserait plus les finances publiques, que les dépenses de relance étaient d'une ampleur telle que la situation en était devenait incontrôlable.

D'un autre côté le groupe PTB nous indique, malgré les déficits historiquement élevés, que c'est le retour de l'austérité annoncée et que l'on n'investit pas assez. Je rappellerai quand même à ceux, pour qui cela semble échapper, que le gouvernement a quand même élaboré un plan de relance de 1,3 milliard d'euros.

Je rappelle également, même si certains sont persuadés qu'avec eux la crise aurait été maîtrisée dans des temps records, que nous vivons une crise particulière, qui est de nature extrêmement différente de celles que nous avons connues jusqu'à présent. Par exemple la crise financière de 2008.

En effet, comme l'a indiqué mon collègue Furlan en commission, cette crise n'est pas due à des dérèglements macroéconomiques ou encore à des surinvestissements dans des bulles financières **mais bien à un virus qui affecte quotidiennement nos vies.**

Dans ce contexte économique, finalement assez inédit, la dernière étude de l'IWEPS nous permet de tirer quelques enseignements.

La première phase de la crise (le confinement complet qui a eu lieu à partir du mois de mars) fût relativement brève comparée à une crise plus « traditionnelle ».

On remarque, qu'une fois le déconfinement engagé, la reprise a été assez rapide, comme nous l'indique l'étude de l'IWEPS.

Ceci vient principalement de trois éléments :

- L'épargne disponible non affectée par la crise ;
- La demande latente qui n'avait pu se concrétiser ;
- Le soutien massif des pouvoirs publics de manière financière ou autre.

Les prévisions pour le 3^e trimestre 2020 furent donc relativement bonnes, comparativement aux deux premiers. Malheureusement, les prévisions optimistes du 4^{ème} trimestre n'ont pu être atteintes à cause de la 2^e vague de l'épidémie.

Les perspectives pour 2021, bien que positives, ne rattraperont pas le gap créé par la « décroissance » enregistrée en 2020.

2021 sera donc caractérisée par une grande incertitude, ne serait-ce que par les éléments suivants pointés dans l'étude :

- L'ampleur et la durée des nouvelles vagues d'infections au coronavirus ;
- La capacité des systèmes de santé à s'adapter à un bond de la demande de soins ;
- La mesure dans laquelle les dispositifs actuels d'endiguement seront maintenus ou renforcés et se répercuteront sur la confiance ;
- Le temps qui s'écoulera avant qu'un vaccin ou un traitement efficace ne soit disponible ;
- L'ampleur du soutien budgétaire et monétaire.

L'année 2021 sera, elle aussi, fortement impactée par la Covid-19. Ainsi l'IWEPS déclare dans sa dernière étude que :

« Il apparaît toutefois de plus en plus évident que la confiance des consommateurs et des entreprises sera dictée à l'avenir par les aléas de la

situation sur le plan sanitaire. Celle-ci risque ainsi d'évoluer brusquement tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, au gré des aplatissements et remontées potentiels de la courbe épidémique. Cette situation perdurera vraisemblablement durant une partie de l'année 2021. Ce n'est qu'avec la perspective d'une solution durable pour endiguer l'épidémie (vaccin et/ou traitement efficace) que l'horizon des agents économiques s'éclaircira de manière significative ».

Comme le disent les économistes, la reprise ne prendra pas la forme d'un « V » mais plutôt, et on peut déjà le constater, la forme d'un « W ».

Mes chers collègues, cette introduction à caractère « économique » me paraît importante car les liens entre l'économie et le budget sont importants.

D'après les calculs que l'on peut facilement faire à partir de l'analyse de sensibilité présente dans l'exposé général, on constate que si on perd 1% de croissance et d'inflation, nous perdons dès lors presque 100 millions de recettes. Nous savons aussi le mélange explosif que constituent la demande latente, l'incertitude des agents économiques ainsi qu'une croissance affaiblie.

On le sait, les exercices budgétaires sont par définition des exercices prévisionnels déjà compliqués par nature. Cette fois la tâche sera encore plus compliquée.

Voici brièvement les principaux éléments au niveau des recettes et des dépenses :

En recette :

Évidemment, la contraction de la demande sur le marché automobile a fait baisser les recettes de la taxe de mises en circulation **pour environ 9 millions d'euros**.

Les recettes de droits d'enregistrement sur la transmission de biens à titre onéreux baissent elles de **14,2 millions d'euros**.

On remarque également une conséquence directe sur les dividendes perçus par la SRIW – **49 millions**, sur les taxes automobiles mais également et

surtout sur les recettes d'additionnels à l'IPP. L'impact du Corona sur ces recettes est d'environ **152 millions d'euros**.

En dépenses :

Les dépenses continuent de croître de manière importante :

- En effet, on remarque une augmentation de plus de 2 milliards par rapport au budget initial 2020 ;
- **Plus d'1,3 milliard est affecté au plan de relance**, au Plan de transition ainsi qu'au plan *Get up Wallonia* ;
- On constate également que l'impact sur les dépenses liées au COVID, soit les dépenses supplémentaires, a été supérieur à 600 millions d'euros.

Avec des dépenses qui augmentent fortement et des recettes qui sont grandement touchées, **le solde brut à financer** se porte à peu près à **4 milliards d'euros**.

Voici donc pour les grands agrégats. Nous souhaitons souligner par ailleurs quelques inflexions importantes qui méritent d'être soulignées, même si pour certains ce n'est jamais assez, jamais suffisant ou encore beaucoup trop.

Tout d'abord, au niveau de la santé et de l'action sociale

Le budget 2021 est avant tout marqué par l'accord historique pour le secteur du non-marchand 2021-2024 avec l'inscription de la première tranche de 100.000€.

C'est un budget qui est également marqué par les suites de la crise sanitaire que nous traversons encore et qui répond déjà à certaines recommandations, formulées par la commission spéciale chargée d'évaluer la crise COVID dont nous avons débattu hier. On y retrouve en effet des moyens destinés à renforcer l'encadrement au sein des structures d'hébergement, mais également, les crédits permettant d'assurer le recrutement de nouveaux agents au sein de l'AViQ.

Il s'agit donc bien ici de soutenir et renforcer des acteurs, qui étaient en première ligne dans la gestion de la crise, en transformant les applaudissements et le soutien témoigné en actions concrètes.

La poursuite du financement du Plan Rebond, du suivi des contacts et des centres de testing est également à mettre en avant parmi les éléments directement en lien avec la crise sanitaire actuelle et les réponses concrètes que le Gouvernement y apporte.

Le budget 2021 jette également les bases d'un renforcement du mieux vivre ensemble, que ce soit par l'amélioration des moyens vers les associations LGBT ou encore à travers les moyens vers les associations d'aide et de soutien aux victimes de violences conjugales.

Enfin, le secteur des personnes handicapées n'est pas oublié puisque par exemple, des moyens sont également consacrés à une meilleure prise en charge au domicile, au Budget d'Assistance Personnelle, à une plus grande offre de l'accompagnement et à la création de nouvelles places pour la prise en charge des cas prioritaires.

Au niveau de la lutte contre la pauvreté

J'entends que le PTB ne sait pas à quoi sert le Fonds pour le rayonnement de la Wallonie. Cela, alors que le Ministre-Président a expliqué clairement à quoi sert ce Fonds. Si certains n'ont toujours pas compris, malgré les explications du Gouvernement, je me permets de le préciser en quelques mots :

Son objectif est de soutenir les acteurs culturels et le PTB a d'ailleurs, à de nombreuses reprises et à grands cris, demandé des moyens supplémentaires pour le monde culturel. Ce Fonds est donc destiné aux industries créatives et le Ministre-Président (MP) a d'ailleurs rappelé sa volonté d'aider notamment tout ce monde culturel, à l'arrêt depuis le mois de mars.

J'entends également dire que l'on ne financerait quasiment pas les politiques de lutte contre la pauvreté.

Le MP a recensé l'ensemble des politiques liées à la lutte contre la pauvreté dans le budget wallon. Nous en sommes à 688 millions d'euros qui sont, de manière transversale, dédiés à la lutte contre la pauvreté. A cela s'ajoute

le Fonds wallon de lutte contre la pauvreté (15 millions). Ce crédit est destiné à subventionner spécifiquement des projets visant à sortir de la pauvreté les personnes vivant en Wallonie et qui disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté. S'ajoute également l'ensemble des mesures d'urgence sociale en matière d'énergie, d'emploi, de logement, de soutien aux CPAS, etc.

En plus de ces mesures, un Fonds post Covid-19 de sortie de la pauvreté est mis en place. Ce crédit de 15 millions d'euros est destiné à subventionner des projets visant à sortir de la précarité les personnes vivant en Wallonie qui disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Est-ce qu'on pourrait augmenter les moyens dans l'avenir ? Certainement. Notre groupe veillera d'ailleurs clairement à continuer l'effort ainsi que les politiques structurelles à mener.

D'ailleurs, comme tout le monde le sait, le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté ou espérer éviter que certains se retrouvent dans des situations de précarité, c'est justement la création supplémentaire d'emploi.

Emploi-Formation

En matière d'emploi, l'objectif (améliorer le taux d'emploi de 5% à l'horizon 2025) qui avait été fixé par le GW devra probablement être revu, et peut-être moins en termes de chiffres ou de pourcentage qu'en termes d'optimisation des moyens disponibles pour limiter les effets de cette pandémie.

On constate, pour l'ensemble des programmes consacrés à l'emploi et à la formation, une augmentation des moyens de 146 millions d'euros par rapport à l'initial 2020.

Cette augmentation qui se matérialise au travers, notamment :

- De l'augmentation des moyens du plan d'accompagnement à l'emploi ;
- Du renforcement du plan de réduction du chômage ;
- Du soutien accru aux cellules de reconversion collectives, ce qui est crucial pour faire face à la situation économique actuelle.

Enfin, on constate, l'augmentation des moyens financiers pour les dispositifs APE, SESAM et Impulsion.

Economie

En matière d'économie, le budget s'inscrit dans la lignée du budget 2020, avec aussi des mouvements à la hausse pour, notamment :

- L'aide à l'investissement pour les entreprises.
- La hausse de la subvention pour le fonctionnement des centres de compétences.
- L'IFAPME et la recherche.

Logement

En matière de logement, l'accès à un logement décent prend plus que jamais une importance existentielle. C'est l'une de nos priorités, n'en déplaise à ceux qui ne cessent de critiquer mais qui fuient leurs responsabilités dès qu'il s'agit de passer à l'action.

Qu'il soit public ou privé, le logement doit être au centre de nos préoccupations !

En matière de logement privé : je souhaite pointer le budget alloué à l'allocation loyer, à savoir une aide au candidat locataire inscrit sur la liste d'attente pour l'obtention d'un logement social, soit un montant total de **11,2 millions** d'euros. C'est une mesure très attendue. Afin de répondre au mieux aux besoins importants, il est évident que ceux qui doivent se rabattre sur un logement privé, avec les loyers privés, puissent bénéficier aussi d'une aide de la collectivité pour pouvoir se loger avec des loyers abordables.

En ce qui concerne **les crédits au logement public, ce budget** connaît une augmentation sans précédent depuis la création de la Région wallonne, puisque les moyens dédiés sont plus que doublés !

La Wallonie va investir sur cette législature **1,2 milliard d'euros**, pour renforcer **la salubrité et améliorer la performance énergétique de 25.000 logements sociaux. La rénovation des logements fait partie intégrante de la transition écologique, et cette transition se doit d'intégrer la dimension sociale !**

Cet investissement massif a tout son sens et permet d'agir directement dans le mieux-être social, mais aussi au niveau de la transition environnementale, et participe donc à la relance économique.

Au-delà de la rénovation, nous tenons à relever les moyens alloués à la construction de logement avec un budget de 18,9 millions reconduit et destiné à la création innovantes de logements d'utilité.

Tout cela s'inscrit dans le cadre d'une vision à plus long terme comme le demande une vraie politique du logement !

Politique de la ville

Le développement régional wallon est largement dépendant du développement des aires métropolitaines, lieux de croissance, d'innovation et d'emploi en Europe depuis le 19ème siècle. En outre, les villes jouent un rôle essentiel en termes de cohésion sociale et de vivre ensemble. Le caractère structurant de nos villes pour notre région n'est plus à démontrer.

Dans ce cadre, le Gouvernement wallon, qui va y consacrer 2 fois 125 millions, a souhaité développer une véritable politique intégrée de la ville pour répondre aux défis et enjeux auxquels les villes sont confrontées. 125 millions seront ainsi dégagés en 2021 dans des projets de développement des villes et sont d'ores et déjà inscrits dans ce budget.

Pouvoirs locaux

Faut-il le rappeler, les finances communales sont durement touchées par la crise sanitaire, dont l'impact principal interviendra en 2021, avec la répercussion de cette crise sur les additionnels IPP. Une difficulté qui s'ajoute à d'autres difficultés que sont le coût des pensions, l'impact du taxshift, le financement des zones de secours et de police. Sans oublier l'impérieuse nécessité de relancer les investissements publics des communes, investissements en recul et qu'il convient de stimuler. Le redéploiement économique de notre Région se fera avec l'aide des communes, ou il ne se fera pas.

Nous pouvons d'ores et déjà mettre à l'actif du Ministre, c'est le maintien du mécanisme d'indexation du Fonds des communes et du fonds spécial de l'aide sociale. C'est important à souligner au vu du contexte. L'opposition considère cela comme normal, c'est pourtant un élément non-négligeable.

Il en va de même pour le maintien à leur niveau de l'ajustement 2020 des compensations octroyées dans le cadre du Plan Marshall et de la forfaitarisation de la réduction du précompte immobilier.

Environnement

Le lien entre la biodiversité et le virus n'est plus à démontrer, nous en avons également débattu hier. Nous sommes globalement satisfaits de la gestion de la crise par le gouvernement, mais il conviendra de mener une politique de prévention de risque en matière environnementale, pour sortir d'une approche uniquement curative. Et ce dans une optique de prévention et du principe de précaution par rapport aux différents risques.

On le sait, la dégradation des habitats naturels est un facteur qui augmente les risques d'épidémies.

En Wallonie notre DPR, ambitieuse, n'a pas laissé de côté la préservation de nos écosystèmes et notre biodiversité.

Plusieurs stratégies ont vu le jour et d'autres sont à venir, cela, dans une optique de résilience et de transition écologique. Dans ce cadre, la pleine utilisation des Fonds, notamment le Fonds Kyoto, ainsi que le Fonds de protection de l'environnement, sont nécessaires.

Nous avons également constaté la création du fonds bas carbone et résilience financé à hauteur de 17 millions d'euros.

Chers Collègues,

Après ces politiques sectorielles, qui nous réjouissent, revenons-en aux éléments purement budgétaires.

Malgré la hausse importante de dépenses, nous conservons néanmoins les perspectives d'équilibre budgétaire en 2024 comme indiqué par le MP ainsi que le Ministre du budget et des finances.

Concernant le besoin de financement, certaines pistes ont été annoncées afin de le combler sans recourir aux emprunts classiques. Notamment, la centralisation des trésoreries ainsi que la mobilisation de l'épargne citoyenne.

Concernant la mobilisation de l'épargne citoyenne, pour autant qu'elle puisse être justement rémunérée, nous y mettons des conditions, et surtout nous insistons sur le fait qu'il serait **impensable pour le groupe socialiste** de voir de l'argent public prêté à des entreprises qui licencieraient massivement ou délocaliseraient pour minimiser leurs coûts.

Enfin, la gestion de notre dette est extrêmement importante, surtout à la vue de sa hauteur. Selon la Cour, **la dette directe atteindrait 27,7 milliards d'euros fin 2024, ce qui représenterait 189% des recettes estimées pour l'année 2024. En partant de l'hypothèse d'une dette indirecte qui resterait stable jusque 2024, le montant de la dette consolidée de la Région pourrait dès lors atteindre 38,2 milliards d'euros fin 2024.**

Par ailleurs, on le sait, Moody's maintient la note A2 mais avec une perspective négative. Le projet « budget base 0 », la gestion dynamique de la dette ainsi que l'autonomie fiscale wallonne garantie par la Constitution, ont permis à la Wallonie de conserver cette notation car l'agence considère que cela participe à une gestion budgétaire saine et efficiente tout en permettant à terme de dégager des marges.

L'enjeux de la maîtrise des finances publique est donc un enjeu majeur !

Chers collègues,

Pour conclure, je terminerai par une considération optimiste mais prudente.

Feu Guy Spitaels avait, avec d'autres, revendiqué pour la Wallonie la maîtrise de son destin. Si les enjeux de l'époque étaient de reconstruire l'économie wallonne. La volonté de bâtir autour d'un projet était bien là. Aux enjeux de types économiques et sociaux se sont ajoutés les défis climatiques et environnementaux.

Mais nous le savons, la maîtrise de notre destin et de notre projet passe aussi par la maîtrise financière et budgétaire, afin de concrétiser notre ambition économique, sociale et environnementale. C'est donc au nom du projet wallon et de l'avenir de notre Wallonie que nous resterons vigilants. Il faudra continuer à concilier la gestion rigoureuse des deniers publics avec le soutien aux politiques nécessaires au redéploiement économique, social et environnemental de la Wallonie.